



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 1^{er} octobre 2018 à 20h, à l'Hôtel de Ville au 1 rue Saint-Jacques Nord, sont présents :

Messieurs les conseillers Denis Viel, Louis-Marie D'Anjou et Gaëtan Gagné formant quorum sous la présidence de monsieur le maire André Fournier.

Sont aussi présents messieurs Laval Robichaud, directeur général et Daniel Claveau, directeur des travaux publics.

1- Ouverture

Monsieur le maire déclare la séance ouverte, le quorum étant atteint.

2- Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Première période de questions
- 4- Adoption des procès-verbaux du 4 et 17 septembre 2018
- 5- Adoption de la liste des comptes
- 6- Rapports divers
 - 6.1 Services municipaux
 - 6.2 Dossiers des élus
 - 6.3 Dossiers MRC
- 7- Emprunts temporaires pour 225-17 et 226-17
- 8- Rénovation du 133 rue Morin
- 9- Adoption du règlement d'emprunt 234-18
- 10- Mise à jour de la politique familiale
- 11- Demande de changement de zonage
- 12- Dérogation mineure de Denis Savoie
- 13- Dérogation mineure de Georges Valois et Fils inc.
- 14- Dons
- 15- Affaires nouvelles
 - 15.1 Décompte définitif des travaux AIRRL 2018
 - 15.2 Décompte #3 Rue Blanchard
 - 15.3 Dépôt d'un projet pour la mise à niveau du Sentier des Berges
- 16- Correspondance
- 17- Période de questions
- 18- Levée de la séance

2018-10-267

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant quelques points.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3- Première période de questions

Pas de question (aucune assistance)

4- Adoption des procès-verbaux du 4 et 17 septembre 2018

2018-10-268

Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'adopter les procès-verbaux du 4 et 17 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2018-10-269 5- Adoption de la liste des comptes
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'adopter la liste des comptes au montant de 36 525.23 \$ et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6- Rapports divers

6.1 Services municipaux

Monsieur Daniel Claveau fait le résumé du rapport de voirie.

6.2 Dossiers des élus

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné nous mentionne un conseil d'administration à venir pour la Seigneurie Mon Toit.

6.3 Dossiers MRC

Monsieur le Maire André Fournier nous renseigne sur quelques dossiers :

- Collecte des matières résiduelles
- Programmation de la TECQ pour les TNO
- Redevances du Parc éolien Lac Alfred

- 2018-10-270 7- Emprunts temporaires pour 225-17 et 226-17
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'autoriser les emprunts temporaires suivants à la Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia :

- 140 000 \$ pour financer les travaux de réfection du Petit-2^e Rang et la Route Denis-Bastien, en conformité avec le règlement d'emprunt 225-17 autorisé par le MAMOT;
- 800 000 \$ pour financer les travaux de réfection du mur de soutènement de la rue Blanchard, en conformité avec le règlement d'emprunt 226-17 autorisé par le MAMOT;

et d'autoriser le Maire monsieur André Fournier et monsieur Laval Robichaud, directeur général à signer les documents nécessaires à l'exécution de ces projets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2018-10-271 8- Rénovation du 133 rue Morin
Considérant que le propriétaire du 133 rue Morin n'a pu obtenir une subvention à la rénovation;

Considérant que des travaux de réfection du revêtement des murs extérieurs sur le bâtiment sont en cours et dépassent les délais octroyés par le permis de rénovation;

Considérant que le propriétaire du 133 rue Morin était prêt à effectuer le paiement d'une contravention aux règlements d'urbanisme de la Ville de Causapscal no 07018-2017-0001 concernant lesdites rénovations;

Considérant que la situation économique du propriétaire du 133 rue Morin est telle que le conseil juge qu'il ne pourra s'acquitter de ses obligations envers son bâtiment;

Considérant que le conseil de la ville de Causapscal est enclin à aider plus qu'à nuire à ses citoyens;

Considérant qu'après une première entente, le propriétaire a démontré sa bonne foi en utilisant le montant de la contravention pour acheter du matériel qui servira à finir les travaux de réfection de sa propriété;

Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'accorder un délai supplémentaire se limitant au mois de septembre 2019, au propriétaire de la résidence du 133 rue Morin pour finaliser les réparations de son bâtiment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2018-10-272 9- Adoption du règlement d'emprunt 234-18
Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'adopter le règlement d'emprunt numéro 234-18 décrétant une dépense de 472 000 \$ incluant un emprunt de 274 797.59 \$ pour le projet de reconstruction des murs de soutènement des rues d'Anjou et Saint-Louis, le renouvellement de conduites d'eau potable, d'égout sanitaire et la voirie des rues d'Anjou et Belzile.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2018-10-273 10- Mise à jour de la politique familiale
Considérant que la Ville de Causapsal a complété une politique familiale municipale et Démarche municipalité amie des aînés en 2013;

Considérant que les plans d'action découlant de la Politique familiale municipale et Démarche municipalité amie des aînés s'échelonnait sur une période de trois ans (2014-2016) et qu'elle nécessite une mise à jour;

Considérant que la MRC de La Matapédia réalise présentement la démarche MADA avec 9 municipalités participantes;

Considérant que la MRC a déposé une demande conjointe avec 8 municipalités matapédiennes pour obtenir une aide financière pour réaliser le mandat de la mise à jour des politiques familiales municipales et des plans d'action;

Considérant que les municipalités participantes ont reçu en 2018 une confirmation financière de 2 500 \$ et la MRC de 7 500 \$ du Ministère de la Famille pour la mise à jour de leur politique familiale municipale dans le cadre d'une démarche conjointe entre 8 municipalités et la MRC;

Considérant que l'élaboration de la démarche nécessite un investissement de 2 700 \$ par municipalité pour mener à bien la démarche collective pour les huit municipalités participantes;

Considérant que le montage financier inclut l'embauche d'une ressource en accompagnement pour les municipalités et que la démarche sera similaire à celle pour la mise à jour de la démarche MADA;

En conséquence, monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou et résolu,

Que la Ville de Causapsal autorise le projet de mise à jour collective de la politique familiale municipale et du plan d'action;

Que la Ville de Causapsal s'engage à investir un montant de 2 700 \$ pour la mise à jour de la politique familiale municipale et du plan d'action;

Que la Ville de Causapscal délègue à la MRC la réalisation du projet, et s'engage à remettre à la MRC de La Matapédia la somme de 2 500 \$ reçue du Ministère de la Famille pour la mise en œuvre collective, ainsi qu'une somme de 2 700 \$ provenant de ses propres fonds;

Que la Ville de Causapscal désigne madame la conseillère Guylaine Boily à titre de responsable des questions famille et aînés ;

Que la Ville de Causapscal autorise le Maire monsieur André Fournier à signer tous les documents relatifs à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2018-10-274
- 11- Demande de changement de zonage
Décision remise à plus tard.
- 12- Dérogation mineure Denis Savoie
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, d'accepter la dérogation mineure numéro DPDRL180203 de monsieur Denis Savoie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2018-10-275
- 13- Dérogation mineure Georges Valois et Fils inc.
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'accepter la dérogation mineure numéro DPDRL180211 de Georges Valois et Fils inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2018-10-276
- 14- Dons
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, de faire les dons suivants :
- 200 \$ au Centre d'artisanat de la Matapédia;
 -
 - D'offrir le vin d'honneur lors de l'inauguration de la salle de Quilles Causap Coop de solidarité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2018-10-277
- 15- Affaires nouvelles
- 15.1 Décompte définitif des travaux AIRRL 2018
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, de payer le décompte définitif pour les travaux de décohesion sur le Petit-2^e Rang et la Route Denis-Bastien au montant de 6 828.36 \$ payable à Les Pavages des Monts inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2018-10-278
- 15.2 Décompte #3 Rue Blanchard
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, de payer le décompte #3 pour les travaux de construction du mur de soutènement de la rue Blanchard au montant de 232 921.08 \$ payable à Les Entreprises L. Michaud & fils (1982) inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

15.3 Dépôt d'un projet pour la mise à niveau du « Sentier des Berges et Mémoires »

Étant donné que la Ville de Causapscal autorise la présentation du projet de mise à niveau du « Sentier des Berges et Mémoires » au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;

Étant donné que la Ville de Causapscal confirme son engagement de payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continus de ce dernier;

2018-10-279

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, que la Ville de Causapscal désigne madame Édith Ouellette, animatrice en loisirs, comme personne autorisée à agir et à signer en son nom tous les documents relatifs à ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

16- Correspondance
La correspondance est lue.

17- Période de questions
Pas de question.

2018-10-280

18- Levée de la séance
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, de lever la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

André Fournier, maire

Laval Robichaud, directeur général et
Secrétaire-trésorier